

Evry, le 21 Février 2017

Division de l'Organisation
Scolaire
DOS 3

Contrôle de légalité des
actes des E.P.L.E

Réf. : 2017/DOS3

Affaire suivie par
Amélie BOUAISSI
Téléphone

01 69 47 83 39

Fax

01 60 77 27 78

Mél.

ce.ia91.celjurid@ac-versailles.fr

site internet
www.ac-versailles.fr/dsden91
Boulevard de France
91012 Evry cedex

Monsieur le Maire,

Par courrier du 19 janvier 2017, vous m'avez transmis pour avis le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Torfou dans le cadre de l'article R153-4 du Code de l'Urbanisme.

Les orientations prescriptives retenues, concernant essentiellement le renouvellement urbain maîtrisé et le développement des activités économiques, sont sans incidence sur les équipements publics scolaires.

Compte tenu des éléments transmis et de mon domaine de compétences, ce projet n'appelle donc pas d'observation particulière de ma part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Académique,
Pour le Directeur Académique
et par délégation,
La Secrétaire Générale
Lionel TARLET

Béatrice PILI

Monsieur Alain BRISSE
Maire de Torfou
Hôtel de ville
16, Grande rue
91730 Torfou